



CA du Grand Angoulême (Siren : 200071827)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Angoulême
Arrondissement	Angoulême
Département	Charente
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	16/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-François DAURÉ

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	25 boulevard Besson Bey
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	16000 ANGOULEME
Téléphone	
Fax	
Courriel	contact@grandangouleme.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	145 527
-----------------------------	---------

Densité moyenne 225,70

Périmètre

Nombre total de communes membres : 38

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
16	Angoulême (211600150)	43 413
16	Asnières-sur-Nouère (211600192)	1 246
16	Balzac (211600267)	1 370
16	Bouëx (211600556)	904
16	Brie (211600614)	4 304
16	Champniers (211600788)	5 267
16	Claix (211601018)	1 035
16	Dignac (211601190)	1 337
16	Dirac (211601208)	1 539
16	Fléac (211601380)	3 845
16	Garat (211601463)	2 089
16	Gond-Pontouvre (211601547)	6 124
16	Jauldes (211601687)	809
16	La Couronne (211601133)	7 987
16	Linars (211601877)	2 126
16	L'Isle-d'Espagnac (211601661)	5 757
16	Magnac-sur-Touvre (211601992)	3 207
16	Marsac (211602107)	838
16	Mornac (211602321)	2 223
16	Mouthiers-sur-Boème (211602362)	2 495
16	Nersac (211602446)	2 469
16	Plassac-Rouffiac (211602636)	407
16	Puymoyen (211602719)	2 522
16	Rouillet-Saint-Estèphe (211602875)	4 329
16	Ruelle-sur-Touvre (211602917)	7 406
16	Saint-Michel (211603410)	3 266
16	Saint-Saturnin (211603485)	1 323
16	Saint-Yrieix-sur-Charente (211603584)	7 497
16	Sers (211603683)	891
16	Sireuil (211603709)	1 200
16	Soyaux (211603741)	9 659
16	Torsac (211603824)	781
16	Touvre (211603857)	1 217
16	Trois-Palis (211603881)	976
16	Vindelle (211604152)	1 093
16	Voëuil-et-Giget (211604186)	1 536
16	Voulgézac (211604202)	252
16	Vouzan (211604228)	788

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 36

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eau (Traitement, Adduction, Distribution) - Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés - Lutte contre les nuisances sonores - Lutte contre la pollution de l'air - GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique - GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau - GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer - GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines - Gestion des eaux pluviales urbaines - Autres actions environnementales <p><i>En matière environnementale : Création, aménagement, gestion et entretien d'un équipement public pour la mise en valeur de la Tuilerie de Niollet : site consacré à l'éducation à la biodiversité locale, aux questions environnementales et à l'artisanat » / En matière de biodéchets : soutien à la collecte et au traitement des biodéchets alimentaires des associations reconnues d'utilité publique, ainsi que des associations offrant aux personnes en situation de précarité ou de pauvreté une aide alimentaire, des soins ou un hébergement.</i></p>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> - Action sociale <p><i>En matière de médiation sociale : développement de la médiation sociale dans l'espace public en dehors du périmètre d'intervention de la politique de la ville / En matière de petite enfance et d'enfance-jeunesse : la coordination communautaire : Coordination à l'échelle communautaire en matière de politiques petite-enfance, enfance-jeunesse, parentalité dans le cadre d'une convention territoriale globale (CTG), comprenant notamment : une coordination des acteurs locaux, l'animation d'un réseau, le développement d'une stratégie à l'échelle communautaire, au service du projet social et éducatif du territoire. Cette compétence est distincte de la compétence de coordination locale, dite aussi de proximité, effectuée par les communes et les syndicats notamment dans le cadre des CEJ (contrat enfance/jeunesse). - la coordination de proximité : Coordination à l'échelle communautaire des actions dites de proximité, adossées aux équipements et services communautaires en matière de petite-enfance et enfance-jeunesse. - « Hors temps scolaire » : En dehors du temps scolaire, le Grand Angoulême exerce la compétence « accueils de loisirs sans hébergement » (ALSH) les mercredis et les vacances scolaires (hors samedi et dimanche) sur : - l'ALSH situé à Dirac, - l'ALSH multisites situé à Mouthiers-sur-Boème, Rouillet-Saint-Estèphe, Sireuil (ainsi que leurs permanences d'accueil), d'initiative associative, - une « régie ludique » à destination des ALSH situés sur les communes d'Asnière-sur-Nouère, Balzac, Brie, Champniers, Jauldes, Marsac et Vindelle ». - en matière de TAP et de périscolaire, et jusqu'au 6 juillet 2019 (fin de l'année scolaire) : Nouveaux temps périscolaires issus du décret du 26 janvier 2013, et garderies périscolaires sur les communes de l'ex-Charente Boème Charraud (Claix, Mouthiers-sur-Boème, Plassac-Rouffiac, Rouillet-Saint-Estèphe, Sireuil, Trois-Palis, Voeuil et Giget, Voulgézac).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Crèche, Relais assistance maternelle, aide à la petite enfance <p><i>En matière de petite enfance et d'enfance-jeunesse : la coordination communautaire : Coordination à l'échelle communautaire en matière de politiques petite-enfance, enfance-jeunesse, parentalité dans le cadre d'une convention territoriale globale (CTG), comprenant notamment : une coordination des acteurs locaux, l'animation d'un réseau, le développement d'une stratégie à l'échelle communautaire, au service du projet social et éducatif du territoire. Cette compétence est distincte de la compétence de coordination locale, dite aussi de proximité, effectuée par les communes et les syndicats notamment dans le cadre des CEJ (contrat enfance/jeunesse). - la coordination de proximité : Coordination à l'échelle communautaire des actions dites de proximité, adossées aux équipements et services communautaires en matière</i></p>

de petite-enfance et enfance-jeunesse. - en matière de « petite enfance » : au titre de la petite enfance, le Grand Angoulême exerce la compétence sur les établissements suivants : - multi accueil des « Poussins », situé à L'Isle-d'Espagnac, - RAM (Relais Assistants Maternels) communautaire situé à Dignac, - LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) communautaire situé à Dignac, - RAM (Relais Assistants maternels) communautaire situé à Rouillet-Saint-Estèphe.

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion

Développement et aménagement économique

Conditions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, rurale, touristique, portuaire ou de réputation, politique locale d'accompagnement et soutien aux activités commerciales des formations d'enseignement supérieur concourant au développement économique et à l'attractivité du territoire

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Création, aménagement et gestion d'un parc des expositions et des manifestations.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Promotion, soutien et sensibilisation aux activités artistiques et culturelles mises en ?uvre sur le territoire de l'agglomération / Promotion du territoire par des actions de sensibilisation aux patrimoines matériels et immatériels, à destination des habitants et du jeune public prioritairement, notamment par la gestion du label Pays d'art et d'histoire / Création et/ou diffusion de spectacles vivants, de concerts et d'expositions destinées à développer ou à favoriser l'offre culturelle et artistique, notamment en milieu rural et dans les quartiers prioritaires / Mise en ?uvre d'actions d'éducation artistique et culturelle en direction des jeunes du territoire.

- Activités sportives

Soutien et développement des activités et manifestations sportives du territoire concourant à son attractivité ;

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Installation, maintenance et entretien des abris voyageurs affectés au service de transports publics organisés par la Communauté d'agglomération Grand Angoulême en sa qualité d'autorité organisatrice de la Mobilité

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Participation aux investissements de voirie d'agglomération / Contournement est / Aménagement de la RN141.

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Politique du logement non social

- Politique du logement social

- Action et aide financière en faveur du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

- Amélioration du parc immobilier bâti

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Autres

- Collecte des contributions pour le financement du SDIS

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

Communications électroniques au sens de l'article 1425-1 du Code général des collectivités territoriales.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

En matière touristique : aménagement, entretien et gestion de sites et d'équipements touristiques à rayonnement communautaire dont : - le Port l'Hommeau, - le plan d'eau de Saint-Yrieix - le camping de Saint-Yrieix - la baignade de Marsac - la baignade de Vindelle - la base canoë de Vindelle / Organisation, participation et/ou soutien aux manifestations touristiques et aux équipements touristiques, ayant un impact à l'échelle communautaire en matière d'attractivité du territoire / En matière de randonnées : - élaboration du schéma communautaire de la randonnée, - mise en place du balisage sur les circuits de randonnées sélectionnés au titre du schéma communautaire de la randonnée ; - promotion et communication des circuits sélectionnés au titre du schéma communautaire de la randonnée: réalisation, diffusion et Gestion des cartes-guides, des documents promotionnels et des panneaux d'information? ; - aménagement et entretien du chemin de randonnée le long du fleuve Charente et de la voie verte à Asnière sur Nouère ».

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
16	Syndicat du bassin des rivières de l'Angoumois (SYBRA) (200079143)	SM fermé	173 890
16	SM départemental d'électricité et de gaz de la Charente (251600060)	SM ouvert	361 539
16	Syndicat d'eau potable du Sud Charente (200079523)	SM fermé	184 131
16	Syndicat d'aménagement des rivières du Bandiat, de la Tardoire et de la Bonnieure (SYBTB) (200079069)	SM fermé	53 234
33	Nouvelle-Aquitaine Mobilités (200081735)	SM ouvert	3 371 996
16	Syndicat de valorisation des déchets ménagers de la Charente (CALITOM) (251602660)	SM fermé	361 539
16	SM pour l'aménagement du fleuve Charente et de ses affluents (251601787)	SM ouvert	1 001 597
16	Syndicat "Charente eaux" (251601464)	SM ouvert	576 395
16	SM du pôle Image-Magélis (251602595)	SM ouvert	145 527
16	SM des aéroports de Charente (200006674)	SM ouvert	216 938
16	SM du Bassin Versant du Né (200079085)	SM fermé	78 245
16	SM plan d'eau de la Grande Prairie (251602223)	SM ouvert	145 527
16	SM accueil des gens du voyage en Charente (251601761)	SM fermé	238 472

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)